



Rumes - Taintignies - La Glanerie

Com' une info



***Le personnel de l'Administration
communale et le Collège communal
vous présentent leurs meilleurs
vœux pour 2020.***

Mot du Bourgmestre

Quand chacun y met du sien ...

Chers concitoyens,



Le 75ème anniversaire de la libération nous a permis de vivre des moments mémorables.

Les nombreux visiteurs extérieurs, quel que soit leur rang, ont tous salué la qualité de conception et d'organisation de nos manifestations, tant officielles que festives.

Soignées et spectaculaires, elles ont constitué un magnifique écrin à la célébration de cet événement symbolique et essentiel de notre histoire commune.

Mais surtout, elles nous ont offert une occasion unique de nous sentir membres d'une même famille. Cette famille, c'est celle des enfants et des petits-enfants de tous ceux, de chez nous et du bout du monde, qui, un jour, se sont levés pour résister, et résister encore à la peur et à l'oppression.

Ils l'ont fait par conviction, par devoir envers leur pays, par amour pour les leurs. Nous savons aujourd'hui le prix de leur engagement. Légataires de cette génération largement sacrifiée, conscients du prix de leur engagement, il nous revient de dire et de redire que leur combat ne fut pas vain et qu'aujourd'hui encore, nous leur sommes redevables et reconnaissants.

Ce fut un bonheur pour moi de sentir cette ferveur populaire autour des valeurs universelles, toujours fragiles, que des âmes bien nées nous ont rendues : la liberté, la paix, l'honneur et le respect des droits de l'homme.

Notre commune est sortie grandie et plus belle au terme de ce week-end. S'il en est ainsi, le mérite en revient à une foule de bénévoles qui, chacun à sa place, ont apporté leur pierre à ce projet commun. Ils se reconnaîtront, car les citer ici serait une gageure. Mais que toutes et tous sachent que notre commune leur en est grandement reconnaissante.

C'est aussi l'une des leçons que je retiens du succès de cet événement. Toute entreprise d'importance ne trouve sa pleine mesure que grâce à l'implication d'un maximum de bonnes volontés.

Car c'est vrai, ensemble, on va plus loin.

.....

Je dirai la même chose sur la manière de relever les grands défis sociaux, environnementaux, technologiques, d'éducation et de santé, qui sont devant nous.

Dans notre village, notre quartier, notre famille, chacun a des pas à faire à sa mesure et si petits soient-ils.

2020 nous attend sur ce terrain de la responsabilité personnelle et collective. Et comme les résolutions durent le temps que leur laisse notre bonne volonté, je vous souhaite d'entrer dans cette nouvelle année remplis d'une énergie et d'une motivation « durables ».

Et si ce qui nous attend était plus motivant que ce que nous laissons derrière nous ... C'est ce que je vous souhaite, à vous et à ceux que vous chérissez.

Michel Casterman

Sommaire

Mot du Bourgmestre	2
Développement rural	3
Enseignement	4
Sport	5
CPAS	6
Hommage	7
Petite enfance	7
Administration	8
Mobilité	10
Départ	11
Commémorations	12
Travaux	17
Environnement	18
Bibliothèque	22
Parole aux groupes	24
Infos diverses	26
Parc naturel	29
Jeunesse	30

Développement rural

Opération de Développement rural à Rumes : une nouvelle CLDR mise en place et des projets à poursuivre

Des projets subsidiés jusqu'à 80%

La Commune de Rumes dispose depuis 2013 d'un deuxième Programme communal de Développement rural (PCDR) dont les premiers projets subsidiés se concrétisent maintenant, notamment avec la construction de la nouvelle Maison rurale de Taintignies.

Celle-ci abritera la bibliothèque qui avait besoin de plus d'espace, et des salles de réunions pour les activités des associations et des citoyens. La construction du bâtiment avance très bien !



Le prochain projet subsidié par la Wallonie via sa politique de Développement rural sera la rénovation de l'ancienne Maison communale de Rumes en Maison rurale multi-services. La Commune a récemment désigné l'auteur de projet.

Une CLDR renouvelée

La mise en œuvre des projets du PCDR est suivie par la Commission locale de Développement rural (CLDR) qui est composée de citoyens habitant les 3 villages de l'entité, et d'élus issus du Conseil communal. C'est une commission consultative où chacun peut donner son avis mais aussi s'investir dans certains projets. Ceux-ci sont accompagnés par la Fondation rurale de Wallonie (FRW) qui assure également le secrétariat de la CLDR.

Suite aux élections communales d'octobre 2018, il était nécessaire d'adapter la composition de la commission : cela a été l'occasion d'intégrer de nouveaux citoyens suite à un appel à la population lancé début 2019.

La nouvelle CLDR a été installée le 15 mai 2019 : elle regroupe 37 membres dont 29 citoyens de La Glanerie, Rumes et Taintignies.



Des projets pour les citoyens

Les potagers communautaires situés à la Résidence de la Baille à Taintignies sont cultivés par des passionnés de jardinage, et la parcelle prise en charge par la bibliothèque fait l'objet d'animations régulières pour sensibiliser les enfants au jardinage. Une zone de compostage collectif a été mise en place pour le quartier, et l'ensemble a été complété par un abri de jardin avec récupérateur d'eau pour les cultures. Parmi les autres projets du PCDR, le projet d'aménagement du site du Gros Tilleul à La Glanerie est en bonne voie, et un Groupe de Travail Mobilité douce (sentiers, vélo, ...) est mis sur pied pour mettre en valeur les voyettes et l'utilisation de celles-ci pour les déplacements quotidiens.

Le thème des jardins toujours à l'honneur

Les 15 et 16 juin derniers a eu lieu la 6^{ème} édition des Jardins ouverts et pour la première année, la fête de la Roseraie Warren Millington.

Les nombreux visiteurs ont ainsi pu découvrir sept jardins différents : des Eco-jardins, du maraîchage bio et de l'agro-foresterie, des jardins d'agrément plus classiques, ... Des conférences sur les plantes comestibles et sur les jardins naturels ont donné un autre éclairage sur nos espaces verts, des visites guidées sur les insectes utiles au jardin ont aussi contribué à sensibiliser à la biodiversité dans les jardins ...



Quant à la fête des plantes organisée le samedi, elle a remporté un franc succès tant les pépiniéristes spécialisés étaient de qualité et les échanges de conseils enrichissants.

Merci à tous les participants et à tous ceux qui se sont investis pour que cet événement soit une réussite !



Pour tout renseignement ou question sur le développement rural, contacter Nathalie Squerens, Agent de Développement – Fondation rurale de Wallonie – 069/87 10 90 – n.squerens@frw.be

Cette année encore, sous un grand soleil, a eu lieu la Journée de l'Enseignement. Journée proposée aux élèves des cinq écoles de l'entité, une tradition maintenant bien établie. En matinée, nos sportifs, prêts sur la ligne de départ, attendaient le signal pour s'élancer dans la course. Merci aux parents et grands-parents venus nombreux pour encourager les enfants. Et bien-sûr félicitations à tous les enfants pour avoir donné le meilleur d'eux-mêmes lors de ce cross. Cross encadré par Hainaut-Sports que nous remercions chaleureusement !

Une mention particulière aux lauréats de chaque catégorie: Aby Wilfart ; Milan Beukenne ; Chloé Dubois ; Elvin Mention ; Justine Decerf ; Mathys Vandennebeele ; Rihley Dubois ; Séraphin Leroy ; Lynn Wibaut ; Aubin Amorison ; Floreen Delannoy ; Evan Mention ; Léa Devos et Mathys Lefebvre.

Les élèves de maternelle, après une bonne collation saine, ont voyagé dans notre campagne à bord du petit train touristique. Et pour le plus grand plaisir de nos tout petits, les Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde ont proposé des ateliers d'initiation à la musique. L'après-midi fut également sportive, culturelle mais surtout ludique pour les enfants de primaire !

Diverses activités ont été proposées en collaboration avec Crazy Circus, la ludothèque communale, les Randonneurs



Du Dimanche, l'Ecurie de l'Orangerie et à nouveau les Jeunesses Musicales.

Une journée bien remplie et très appréciée de tous ! Vivement l'année prochaine !

Une nouvelle activité a été proposée cette année en collaboration avec l'Ecurie de l'Orangerie. Les

élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années se sont rendus dans les serres d'Olivier et Suzanne qui nous ont accueillis autour d'une pièce de théâtre équestre. Rires et émerveillement étaient au rendez-vous ! Spectacle suivi d'un quizz sur le monde des chevaux et d'une visite des écuries. Une activité qui a séduit élèves et enseignants ! Un grand merci aux responsables de l'Ecurie de l'Orangerie de nous avoir accueillis si chaleureusement.

Clémence Lepla



A vos plumes ! Les Olympiades d'orthographe rumoises fêtent leur 10 ans

Soucieux de sensibiliser nos jeunes et leurs parents à l'importance de l'orthographe, voilà dix ans que Bruno De Langhe a initié les olympiades d'orthographe rumoises. Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'entité se sont réunis pour s'évaluer autour d'une dictée.

La première épreuve éliminatoire en date du 13 mars avait pour titre « Les chauves-souris ». A l'issue des résultats de ce test, les trente élèves ayant commis le moins d'erreurs se sont retrouvés pour la grande finale à la Maison de Village le mercredi 3 avril. Pour cette seconde épreuve, le niveau s'élevait encore avec une dic-

tée traitant de nos amies les abeilles.

Après correction et classement, les dix meilleurs candidats ont été proclamés et récompensés pour leurs efforts. Une belle victoire pour nos cinq écoles, chacune représentée par au moins un lauréat !

Nous félicitons l'ensemble des élèves

de 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'entité, tous n'ont pas remporté de prix mais tous ont participé et fait de leur mieux, c'est déjà un beau succès !

Rendez-vous l'année prochaine pour la onzième édition !

Clémence Lepla



En collaboration avec le Major Daye de la Zone de Secours du Tournaisis et la Fondation des Grands Brûlés, le Collège communal a décidé de proposer à nos cinq écoles de s'engager dans le projet « BRAVO ».

Chaque année, en Belgique, 120.000 personnes sont victimes d'accidents avec brûlures. Annuellement, environ 1200 personnes, dont 300 enfants, sont atteintes de brûlures graves et hospitalisées dans un centre pour grands brûlés. Les incendies domestiques sont la cause principale des brûlures mortelles, c'est pourquoi est né le projet « BRAVO » destiné à sensibiliser et informer les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} primaires sur les incendies et les brûlures.

Le projet « BRAVO » est une démarche éducative très intéressante. La Fondation des Brûlés a créé une boîte d'activités qui offre aux enseignants la possibilité d'initier leurs élèves aux principes de base de la prévention des incendies et des brûlures. Le but de ce projet est de former les enfants à devenir « aide-pompier » pour pouvoir reconnaître des situations dangereuses et sécuriser, fuir en temps utile, conseiller en cas d'accident, appeler les secours, ...

Au mois de mai, après avoir consciencieusement travaillé la boîte d'activités en classe, les élèves et enseignants des écoles de Rumes, Taintignies et La Glanerie se sont rendus

à la caserne des pompiers de Tournai pour clôturer le projet en beauté !

Les élèves ont débusqué les dangers dans une cuisine ; inventorié le matériel présent dans une ambulance et découvert son utilité, appris à éteindre un feu de friteuse sans danger, appris les bons gestes en cas d'incendie, visité les camions de pompiers et surtout, chaque petit Rumois a obtenu son diplôme d'aide-pompier !

Merci au Major Daye, aux directions et enseignants de nos écoles pour leur collaboration dans ce projet que nous espérons réitérer dans les années à venir.



Sport

2008-2018 : 10 ans de « Je cours pour ma forme » à Rumes



Un peu d'histoire ...

Né en 1994, «Je cours pour ma forme» est le nom d'un programme de promotion du sport dans les écoles. Programme créé par Patrick Dehaene.

Fondateur du programme, il souhaitait promouvoir une activité physique inter-écoles saine pendant les heures scolaires. C'est de là qu'est né le jogging inter-écoles « Je cours pour ma forme ».

Dans les années 1980 naît la première vague du « jogging », mot dans toutes les bouches des adeptes sportifs (le plus souvent masculins) à la recherche de performances et de chronos.

Vingt ans plus tard, apparaît une seconde vague. La course à pied devient le centre d'intérêt de la population, du monde associatif mais aussi des politiques qui cherchent à profiter de ses bienfaits sur la santé. Cette fois, le public, déjà plus féminin, voit la pratique de la course comme une activité sportive régulière et adaptée, accessible et peu onéreuse. Et c'est en 2008 que naît le programme d'entraînement « Je cours pour ma forme », tel que nous le connaissons aujourd'hui, à destination des communes, des associations ou des entreprises.

En 2008, le nombre de participants s'élevait à 1305 pour passer à 27000 en 2018.

Cela fait 10 ans que Rumes a la chance de voir s'y développer un tel programme sportif ! Participer à « Je cours

pour ma forme » est non seulement l'occasion de pratiquer une activité physique régulière et de se mettre en condition physique mais c'est également l'opportunité de rencontrer d'autres citoyens, créer une équipe et s'entraider pour aller plus loin !

Le saviez-vous ? La pratique du sport favorise les échanges, développe la convivialité et augmente notre quotient relationnel !

N'attendez plus, rejoignez-nous !

Un plan d'attente sera organisé chaque mercredi dès le 08/01 à 18h30 au départ de La Glanerie. Ouvert à tous et sans inscription. Nous courrons 5 kms par séance afin de se préparer à la prochaine session niveau 2 (5 - 10 kms) qui démarrera en mars 2020.





Depuis septembre, le CPAS organise de nouveaux ateliers mensuels en collaboration avec la Province de Hainaut - secteur Education Permanente. Ces ateliers qui ont pour thème « La découverte de la nature » (cuisine sauvage, création nature, ...), se déroulent de 10h00 à 14h00 au sein de la Maison de Village de La Glanerie et sont animés par Catherine LAUGIER, également animatrice de Palette nature asbl.

Atelier culinaire avec des recettes simples et gourmandes pour le plaisir des papilles... ou atelier créatif avec ce que nous offre la nature... De chouettes rencontres qui se déroulent dans un esprit de partage et d'entraide.

En témoigne cette parole d'une participante : « encore un chouette atelier, comme les autres. On passe un agréable moment. »



Le service de médiation de dettes du CPAS peut vous aider à y voir plus clair ! Il s'adresse à tous les habitants de la commune qui rencontrent des difficultés à assumer le paiement de leurs factures, loyer, prêt, soins de santé, ...

- Il propose :
- une écoute active
 - des conseils pour analyser et gérer correctement votre budget
 - des informations sur vos droits et devoirs
 - Une recherche de solutions adaptées à votre situation
 - Un accompagnement

Que ce soit pour poser une question, avoir des renseignements ou être accompagné, le service de médiation de dettes du CPAS est à votre disposition pour tout rendez-vous au 069/64.99.22 (entre 8h00 et 12h00)

Emile Sampoux



C'est une personnalité haute en couleurs qui vient de tirer sa révérence, ce 22 octobre 2019.

Emile Sampoux est de ces tempéraments qui laissent une trace agréable chez ceux qui font un bout de chemin avec lui.

Il a marqué des générations d'ados de l'athénée Bara par la qualité de son enseignement des mathématiques que son tempérament espiègle alimentait régulièrement de « bons mots » volontairement provocateurs.

C'était (encore) le temps du strict « costume-cravate » qui, avec sa moustache-chevron bien taillée, lui donnaient une autorité naturelle. Lors des tests, tout en se balançant sur sa chaise, il aimait taquiner ses élèves : « Qu'il est bon de ne rien faire quand tout s'agite autour de soi ! ».

Une leçon de philosophie de la part de cet épicurien, amoureux de la vie ... et de la nature !

C'est à la conquête des sommets qu'il la savourait en plénitude.

Grand amateur de marche, il vouait une véritable passion pour la montagne.

Les grands espaces alpestres et pyrénéens n'ont cessé de le fasciner et de constituer pour lui une source intarissable de défis sportifs, tels l'escalade du Mont Blanc et d'autres cimes connues.

Chaque fois, le réconfort était au bout du chemin.

Œnologue autodidacte, il aimait faire partager son intérêt pour le bon vin et sa capacité à créer des liens.

Né au fin fond de la Déroderie, Emile était amoureux de son quartier et de son village.

Il s'intéressa beaucoup à l'histoire de Taintignies.

Cultivé, doté d'une plume alerte, il en écrivit, comme correspondant de presse au Nord-Eclair, de nombreuses et belles pages, fruits de recherches fouillées et d'interviews soignées, notamment dans la présentation des artistes-peintres de notre région.

Son charisme lui ouvrit les voies de la politique communale. Elu en 1982 sur les listes du PS, il siégea durant 20 ans comme conseiller communal avant de prendre, en avril 2002, la succession de Georges Carré à l'échevinat des Sports et de la Culture.

C'est lui qui proposa à Charline Maton de mettre sur pied les ateliers de danse. Une initiative particulièrement heureuse quand on sait le succès rencontré et le dynamisme toujours affiché, 16 ans plus tard, par ces animations artistiques auprès de nos jeunes.

Des problèmes de santé l'empêchèrent d'exercer pleinement son mandat duquel il fut contraint de démissionner en 2004, tout en restant conseiller communal jusqu'au scrutin de 2006.

Durant ces années, Emile s'est singularisé par son ouverture d'esprit. Le carcan des partis, il n'en avait cure, n'hésitant pas à manifester son aversion pour les dérives comportementales de politiciens, peu soucieux du sort des plus faibles.

A cet homme sensible et chaleureux, toujours prompt à aider et à encourager, nous souhaitons, dans ce monde qui l'accueille, autant de belles émotions que celles vécues au cœur de ces paysages de haute montagne, du Queyras et d'ailleurs, qui l'ont tant fait rêver.

Michel Casterman

Petite enfance

Du nouveau pour les tout-petits

Dans notre crèche Champs&Gazouillis, puéricultrices et parents ont toujours des projets plein la tête ! Début septembre, parents et enfants ont été invités à se retrouver autour d'un copieux petit déjeuner dans les locaux de la crèche. Et pour digérer, une balade dans les chemins de campagne était au menu des plus courageux.



Par ailleurs, à l'initiative de Dimitri Desmons, un dôme végétal a été aménagé dans le jardin de la crèche. Une belle réalisation en collaboration avec Don Bosco et les ouvriers communaux. Maintenant, il n'y a plus qu'à attendre que ça pousse !

Et pour terminer, pour séparer le local des tout petits de celui des plus grands, les ouvriers communaux ont réalisé une belle cloison transparente. Celle-ci a été décorée par nos têtes blondes pour être transformée en mur des familles. Ainsi, papa et maman ne sont jamais très loin ! Bref, une crèche où il fait bon vivre !



Depuis le 1^{er} octobre, les horaires du service « population » sont les suivants :

- le lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le mardi de 09h00 à 12h00
- le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- le jeudi de 08h00 à 12h00
- le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- un samedi par mois de 10h00 à 12h00
 - o 18 janvier 2020
 - o 15 février 2020
 - o 21 mars 2020
 - o 18 avril 2020
 - o 16 mai 2020
 - o 20 juin 2020

Pour rappel, les compétences du service « population » sont les suivantes :

- création et délivrance de carte d'identité ;
- changement ou commande de code PIN ;
- réception des demandes et délivrance des permis de conduire ;
- changement d'adresse ;
- autorisation parentale ;
- légalisation de signature ;
- certificats de composition de ménage, de vie, de domicile, ...
- délivrance de documents administratifs ;
- délivrance des passeports (pour la création des passeports, prise de RDV obligatoire).

Pour rappel, certains documents officiels sont disponibles

en ligne et vous évitent ainsi un déplacement

Avec l'application en ligne officielle « Mon dossier », vous pouvez consulter votre dossier personnel au Registre national.

Ce sont dix attestations officielles que vous pouvez obtenir chez vous, sans devoir vous déplacer à la commune. Ces documents ont la même valeur légale que ceux délivrés par l'Administration communale.

Les dix certificats électroniques disponibles sont :

- extrait des registres ;
- certificat de résidence principale ;
- certificat de résidence principale avec historique ;
- certificat de composition de ménage ;
- certificat de vie ;
- certificat de nationalité belge ;
- certificat d'un électeur belge ;
- certificat de cohabitation légale ;
- certificat de résidence en vue d'un mariage ;
- certificat du mode de sépulture et/ou rites.

Pour accéder à l'application, vous devez préalablement installer un lecteur de cartes d'identité à l'aide du logiciel <https://eid.belgium.be/fr>.

Vous pourrez ensuite accéder à « Mon dossier » grâce à votre carte d'identité (eID) et à votre code pin.

Pour cela, vous devrez vous rendre sur le site <https://mon-dossier.rrn.fgov.be>.



Notre nouvelle directrice générale ... bien à sa place !

Au terme d'une année de probation, comme le veut la procédure, Sophie De-launoit a obtenu de ses pairs un brillant satisfecit pour la manière dont elle a mené la mission que lui avait confiée le Conseil communal à la tête de notre administration.

Saluant à son tour les qualités de son management et son investissement sans réserve dans sa mission, le Conseil a unanimement confirmé Sophie dans ses nouvelles fonctions.

Comme nous l'avons déjà souligné, le travail ne manquait pas durant cette année charnière, au début d'une nouvelle mandature.

Des projets importants étaient au programme, avec des échéances contraignantes.

Le PST (Plan Stratégique Transversal) et le PCS (Plan de Cohésion Sociale) ont nécessité des dizaines d'heures de travail en équipe.

Sophie a été la pilote et l'âme de cette mobilisation remarquable ... qui a déjà débouché sur une belle reconnaissance pour elle et pour les membres du personnel qui se sont particulièrement impliqués : l'approbation sans réserve du PCS par la Ministre de tutelle.

Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

Sophie a donc parfaitement négocié ce virage important de son parcours professionnel. Nous sommes convaincus que cette première étape réussie constituera pour elle un adjuvant supplémentaire dans son engagement au service de notre commune et de ses habitants.



Depuis l'entrée en vigueur du CoDT en juin 2017, toute une série de travaux peuvent maintenant être réalisés sans devoir recourir à un permis d'urbanisme.

Oui mais... il y a d'abord des conditions à remplir pour pouvoir être exempté. D'autre part, il est évident que chaque cas est différent puisque selon la localisation de vos travaux, l'exonération n'est pas toujours possible et autorisée.

Et puis... comment être sûr d'être dans son bon droit ?

Le service Urbanisme a donc décidé de plancher sur le sujet et, en prenant exemple sur d'autres communes, d'instaurer

un « formulaire de demande de renseignements sur la faisabilité d'un projet et sur le type de procédure à mettre en œuvre »

Grâce à ça, vous obtenez une réponse écrite de la part du Collège communal et disposez ainsi d'une preuve écrite si vous êtes dans le cas d'exonération de permis d'urbanisme. Les formulaires sont disponibles à l'Administration communale ainsi que sur notre site internet sous l'onglet « urbanisme ».

Viva for Life

Le secrétariat de l'Administration communale participe cette année à l'opération « Viva for Life ».

Si vous souhaitez faire un geste et participer à cette opération, des sachets de bonbons sont actuellement en vente au guichet de l'Administration communale à Taintignies au prix de 2€. »



Une boîte à idées...

Participez à la vie de la commune de Rumes en soumettant vos idées, propositions et remarques qu'elles soient dans les domaines sportifs ou culturels, sur la vie de la commune, sur son aménagement, son embellissement ou sur l'optimisation des différents services proposés par l'Administration communale.



Pour ce faire, une boîte à idées a été installée à l'Administration communale, près du guichet. Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions via l'adresse mail : boiteaidees@communederumes.be.

L'équipe communale et le Collège prendront connaissance des messages et étudieront toutes les propositions.

Avis aux organisateurs d'évènements : Il y a une procédure à suivre

Organiser un événement dans un lieu public, fermé ou ouvert, ne s'improvise pas. Certaines règles sont à respecter, sous peine de se voir refuser la tenue de l'événement par l'Autorité communale.

Quelles sont les étapes obligatoires?

1. Introduction de la demande.

La demande, accompagnée du document appelé « Modèle 2 », doit être adressée à M. le Bourgmestre et envoyée par courrier à l'Administration communale, Place 1 à 7618 Taintignies ou par mail à secretariat@communederumes.be.

Ce « Modèle 2 » est téléchargeable sur le site communal sous l'onglet « Accès rapide : demande d'autorisation de manifestations publiques ».

* Pour un événement de moins de 500 personnes ne se tenant pas dans un chapiteau (salle) et/ou représentant des risques spécifiques (par exemple : utilisation de feux d'artifices),

> Le document « Modèle 2 » est à rentrer au minimum 1 mois avant la date de la manifestation.

* Pour un événement de plus de 500 personnes se tenant dans un chapiteau (salle) et/ou représentant des risques spécifiques (par exemple : utilisation de feux d'artifices),

> Le document « Modèle 2 » est à rentrer au minimum 3 mois avant la date de la manifestation.

2. Analyse de la demande.

La lettre et le modèle 2 complété seront ensuite analysés par les services compétents : police, service incendie, service interne de prévention (fonctionnaire PLANU), ...

En cas de questions et de précisions, ces services prendront contact avec l'organisateur avant que celui-ci ne reçoive un courrier du Bourgmestre l'autorisant ou pas à organiser l'événement.



Des travaux à la rue El Bail

Parmi les projets de travaux visant à la mobilité douce, l'aménagement d'une voie piétonne à la rue El Bail constitue une priorité. Suite à une demande des riverains du tronçon le plus étroit (entre la rue de la Croisette et le chemin Saint-Martin), un dossier répondant à un appel à projets émanant de la Ministre De Bue avait été rentré courant 2018. Celui-ci visait un aménagement sécurisé et plus convivial des centres de villages. Notre projet n'a malheureusement pas été repris par la Région wallonne. Conscient de la nécessité de sécuriser les lieux sans plus attendre, le Collège a alors décidé d'utiliser des fonds propres pour la construction d'un trottoir du côté des numéros pairs. L'augmentation du trafic dans le secteur ira croissant avec la construction de neuf maisons près de la rue de la Croisette ainsi que l'ouverture pro-



chaine de la bibliothèque à la résidence de la Baïlle. C'est pourquoi les représentants de Vias (anciennement Institut Belge de la Sécurité Routière) et de la police locale nous ont demandé de placer ce tronçon à sens unique. C'est ainsi qu'à l'avenir, la rue El Bail pourra être empruntée dans le sens chemin Saint-Martin vers le bas de la rue El Bail. Par contre, un sens interdit sera installé au niveau de la rue de la Croisette. Seuls les vélos pourront emprunter la rue dans ce sens. Afin d'éviter un accroissement de la vitesse, des aménagements de sécurité sont également prévus.

Les nombreux riverains présents lors d'une réunion d'informations particulièrement constructive ont accueilli positivement la proposition tout en suggérant quelques légères modifications qui pourront être prises en compte lors de l'avancement du chantier prévu pour 2020.

Bruno De Langhe

Le Gros Tilleul va se refaire une beauté ...

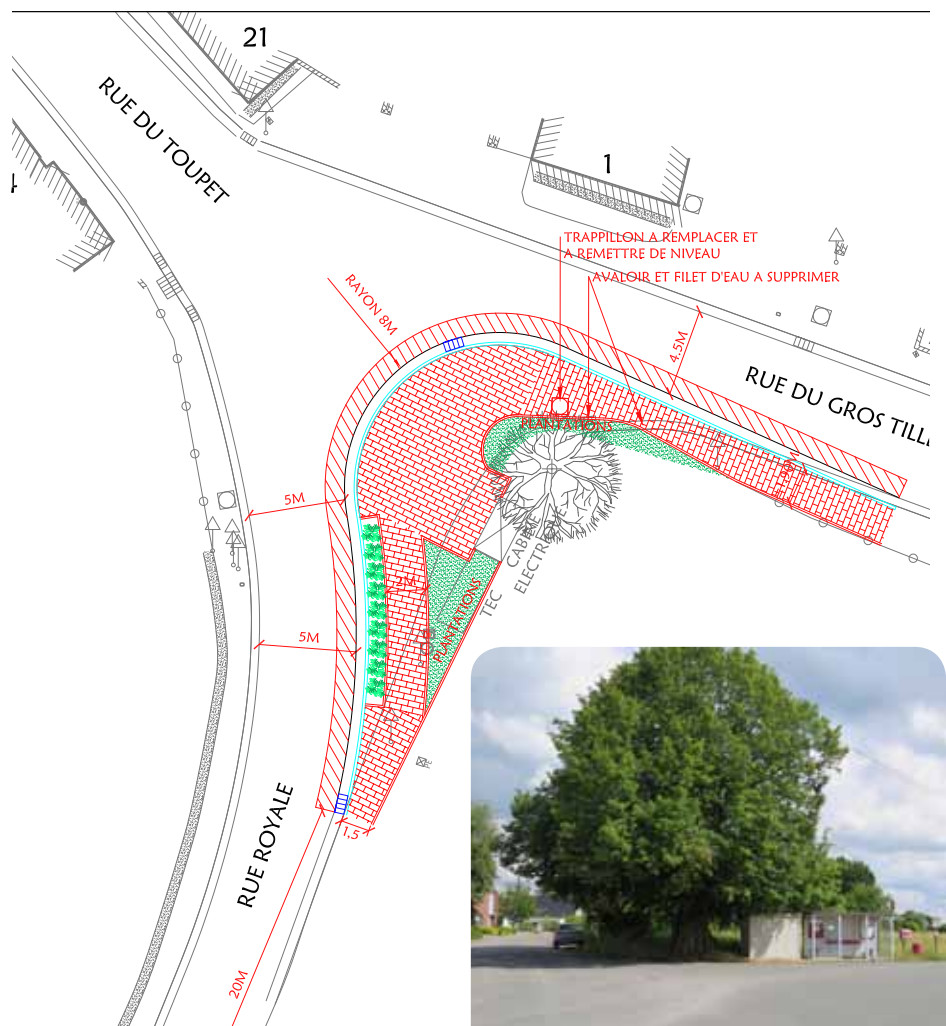
Depuis quelque temps déjà, l'embellissement du site du Gros Tilleul à La Glanerie s'invitait dans les discussions des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Les choses ont bien avancé depuis puisqu'un projet réfléchi entre le Collège, H.I.T. et les services de police a été présenté aux riverains lors d'une rencontre le 12 juin dernier.

Pour faire bref, la signalétique touristique, la boîte aux lettres et la poubelle seront déplacées. L'abribus sera remplacé par un simple poteau qui sera lui aussi décalé vers la rue Royale. Les accords ont été obtenus de Bpost, du TEC et de la Maison du Tourisme.

La mise en valeur du site par un éclairage particulier est à l'étude en collaboration avec l'AIEG.

La cabine électrique ne pouvant être déplacée sera englobée dans un aménagement permettant de la rendre plus « discrète ». Les riverains ont fait part de leurs remarques pertinentes qui ont été prises en compte par H.I.T lors de l'élaboration du plan ci-contre.

Ce chantier devrait voir le jour courant 2020.



La mobilité douce : belle mobilisation de nos citoyens



Les Rumois sont sensibles à leur environnement et au respect de la ruralité et tout particulièrement les membres de la Commission Locale de Développement Rural puisqu'une douzaine de citoyens ont demandé à faire partie du groupe de travail sur le sujet.

Ils se sont retrouvés le 14 novembre dernier en compagnie de Nathalie Squerens, agent de la FRW, Ophélie Cuvelier, Echevine en charge du Développement Rural et Bruno De Langhe, Echevin de la Mobilité pour établir un état des lieux des sentiers (nos célèbres « voyettes » !) et chemins qui balisent notre entité. Un travail sur base de cartes et de photos a permis d'identifier les axes

praticables ainsi que ceux qui nécessitent des travaux d'entretien. Les villages de La Glanerie et de Taintignies ont été parcourus et celui de Rumes le sera prochainement. La possibilité de rouvrir certains sentiers toujours inscrits dans l'atlas des chemins a été envisagée : un travail à mener en tenant compte de la législation existante tout en ne nuisant pas aux intérêts des uns et des autres !

L'objectif est double : une mobilité sécurisée pour les usagers faibles (avec une signalétique adaptée) et un tourisme raisonné avec un réseau de balades sillonnant notre entité. Des cartes avec ces promenades pourraient être éditées ultérieurement.

Une mobilisation avec une belle motivation de tous les participants à ce groupe de travail. Merci à eux !

Bruno De Langhe

L'arrêt et le stationnement sont interdits sur les trottoirs

Nous constatons régulièrement que pour quelques minutes, quelques dizaines de secondes, nous ne prenons pas le temps de nous garer convenablement avant de nous rendre à l'école de nos enfants, à la boucherie, à la banque, etc ...

Pensons à la sécurité et au bien-être de nos enfants et montrons leur l'exemple.

Chaque fois que nous stationnons en infraction, nous mettons en danger les usagers faibles (piétons, parents avec poussette, personnes à mobilité réduite,...) et de plus nous dégradons le domaine public. Le personnel communal répare régulièrement des trottoirs dégradés. Bien souvent cette partie de la voie publique aménagée pour les usagers faibles n'est pas prévue pour supporter le poids des véhicules ou des camions.



Pour le confort de tous et le respect d'autrui mais aussi afin d'éviter une amende administrative de 116 euros, pensons à stationner notre véhicule correctement. Merci

Vos policiers de proximité de Rumes

Départ

Bernard Deligne cède le flambeau



Au terme de 31 ans de mandat politique, Bernard Deligne a décidé de rendre son tablier ... de conseiller communal.

Entré au Conseil après les élections de 88, il en démissionne fin 92 pour mieux exprimer sa fibre sociale dans la fonction de conseiller du CPAS.

Mais les élections communales de 1994 rebattent les cartes et lui ouvrent la porte du Collège communal où il continue de siéger, comme 1er échevin cette fois, au lendemain du scrutin de l'an 2000. C'est notamment lors de ses mandats que fut créée l'association ACARTI, toujours active dans la promotion du commerce et de nos artisans locaux. Bernard eut aussi en charge la politique du logement et des sports.

Le résultat des élections de 2006 modifie la majorité et Bernard retrouve son rôle de conseiller, portant la voix du PS à la table du Conseil. Tout au long de son mandat, Bernard s'est manifesté comme un homme de terrain qui a oeuvré pour sa commune. Sa convivialité se conjugait avec un militantisme très affirmé.

C'est assurément une page d'un engagement public persévérant qui se tourne pour lui qui a décidé de céder le relais et de «laisser la place aux jeunes». Nous lui souhaitons une heureuse retraite, paisible, familiale et tout aussi enrichissante.

Michel Casterman

Commémorations

Les 1^{er} et 2 septembre : 75^{ème} anniversaire de la Libération

Un hommage à tous ceux qui ont laissé leur vie pour notre liberté.

Nous avons partagé de merveilleux moments tant le dimanche lors des festivités que le lundi durant les cérémonies officielles.

Voici, en images, les différentes activités qui ont toutes rencontré un grand succès !



Bivouac impressionnant avec 250 figurants et 70 véhicules militaires.



Exposition : les élèves du degré supérieur des 5 écoles de l'entité ont assisté à une visite commentée par Bernard Leclercq.



Défilé des véhicules militaires et accueil sur la place de Rumes



Une foule immense a assisté au spectacle de reconstitution de combats entre Américains et Allemands .





Christian Delcampe et Laurent Olivier, respectivement responsables des « Hell on Wheels » locaux et de la « 2^{ème} Armored in Europe ».



Bal de la Libération



Un splendide feu d'artifice a clôturé les festivités du dimanche



Les cérémonies officielles ont débuté au Pont de la libération en présence des familles de vétérans américains.



Accueil du représentant de Sa Majesté le Roi Philippe par notre bourgmestre et par Mr le Commandant militaire de Province Guy Dobelaere.



Défilé de la garde d'honneur U.S suivie par le peloton de la 2nd Armored in Europe.



Dépôt de gerbes par notre bourgmestre et Monsieur Christian Devaux, maire de mouchin.



Commémorations à la stèle de la Libération en compagnie des autorités civiles et militaires.





Toujours fidèles, nos porte-drapeaux !



Les décorations florales étaient aussi aux couleurs de notre pays.

Un spitfire a survolé l'entité.



Les musiciens de la Royale Fanfare de Rumes se sont associés à ceux de l'Harmonie de Mouchin pour interpréter nos hymnes nationaux.



Hommage à la résistance à la stèle de l'armée secrète : les chorales de notre entité accompagnées d'enfants ont interprété le chant des partisans et la Brabançonne.



Réception de clôture au Hall Fernand carré.



A cette vitrine, on peut voir une maquette du débarquement réalisée par Yvon Carré et son petit-fils.



Hommage à notre héroïne de guerre locale Henriette Hanotte et aux résistants du réseau Comète



Ce 19 octobre, notre commune a eu l'immense honneur d'accueillir Henriette Hanotte (dans sa 100^{ème} année) et ses amis du réseau de résistance « Comète ».

A la place Roosevelt, devant la maison qui, en 1940, abritait l'agence en douanes des parents d'Henriette, une plaque commémorative a été inaugurée, rappelant les périlleuses missions de la jeune « Monique » au sein du

réseau « Comète ». Un très bel hommage rendu à cette femme d'exception !

Henriette, accompagnée de son petit-fils, dévoile la plaque.



Le Shape International Band joue les hymnes nationaux



Madame la Comtesse Brigitte d'Oultremont, présidente de l'association « Ligne Comète Line Remembrance » et monsieur Michel Casterman, dans leur discours respectif, ont rendu hommage à Henriette et à tous les résistants qui permirent aux aviateurs alliés abattus d'être secourus et guidés pour regagner la Grande-Bretagne.



Les membres des chorales et les enfants chantent la Brabançonne.



Parmi la nombreuse assemblée, plusieurs personnalités rehaussent par leur présence cette manifestation.

Avis de recherche

Les cérémonies patriotiques que nous venons de vivre ont permis de sortir de l'ombre des greniers et des tiroirs des archives qui traitent de ces années sombres. Notre commune est très attachée à son passé et ces documents, photos ou éléments du patrimoine local sont tous plus intéressants les uns que les autres.

Ainsi en est-il du drapeau ci-joint ... toujours introuvable !

Outre sa valeur historique, ce drapeau honore la mémoire des +/- 200 Rumois qui furent déportés durant la première guerre mondiale et qui connurent travaux forcés et conditions de vie épouvantables. Nombre d'entre eux y ont laissé leur vie. Seul nous reste le souvenir de son inauguration en 1927.

Peut-être pouvez-vous nous aider à le retrouver ?

Si vous disposez d'une information, prenez contact avec Mme Martine Delzenne, responsable des affaires civiques, au 0472/62 24 83.



Cérémonie patriotique du 11 novembre 2019 : « Plus que jamais, il faut se souvenir. »

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a commencé au cimetière de Taintignies par un moment de recueillement devant les tombes des 27 soldats anglais morts au combat près de chez nous, et ce en présence d'une nombreuse assemblée.

Ensuite, autorités communales, enfants, citoyens se sont réunis autour de chacun des monuments aux morts de notre entité. Discours, appel aux morts, minute de recueillement, dépôt de gerbes, hymnes nationaux joués par notre fanfare communale se succédèrent afin de rendre hommage aux victimes de la guerre.

Les enfants des écoles, après avoir lu témoignages et poèmes, entonnèrent avec beaucoup de respect la Brabançonne.

Ensuite, une cérémonie du souvenir a eu lieu en l'église de Rumes.

Le dépôt d'une gerbe et d'une croix sur la tombe du soldat anglais enterré au cimetière de Rumes clôtura cette journée du souvenir.



Le plan d'investissement communal (P.I.C.) 2019-2021 largement consacré à la mobilité douce



L'entretien de nos voiries est une priorité et, chacun le sait, une priorité qui coûte cher.

La Région wallonne finance ces projets à hauteur de 60 %, mais nous livre une enveloppe fermée de quelque 242.000 €, largement insuffisante pour faire face à nos besoins. Il importe donc de faire des choix.

Le Gouvernement wallon impose par ailleurs de consacrer 1/3 du budget à des projets de mobilité douce. Ici encore, il faut définir des priorités.

Ont ainsi été retenus, des enduisages de parties de rues dont le revêtement est soit fissuré, perméable ou localement affaissé :

ce sont les rues Cavée, des Chasses, de Clairmaie, du Crinquet (en partie), de l'Aventure (en partie) ainsi que la Place de Taintignies.

Sont prévus également le remplacement des avaloirs et leur raccordement à l'égout public ainsi que le remplacement des dalles de béton attenantes, surtout à la rue du Sentier.

Sont aussi au programme la création de trottoirs (avec un égouttage) dans certaines parties des rues Royale et du Bas Préau à La Glanerie, l'objectif étant de sécuriser les usagers faibles qui empruntent ces rues.

Un marché a déjà été lancé pour la désignation d'un bureau qui se chargera des plans et du cahier des charges.



A Clairmaie, ça patine



Les travaux de la rue de Clairmaie se prolongent ... démesurément.

A l'origine de ces retards importants : le constat de la mauvaise qualité du béton de fondation des bordures.

Les négociations avec l'entreprise, aux fins de requérir d'elle le respect des normes de qualité, ont débouché sur la décision de refaire complètement le travail de pose des éléments linéaires (bordures et filets d'eau). L'obtention des subsides régionaux en dépend.

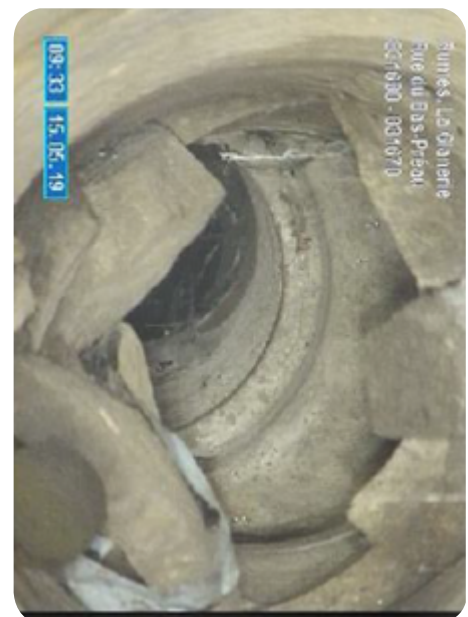
Au terme de plusieurs réunions, il a finalement été décidé de couler les bordures sur place pour une meilleure finition.

Le coulage a été réalisé suivi de la finition du fond de coffre et le revêtement final d'une voirie à la largeur identique de celle avant les travaux.

Avec l'espoir d'un travail de qualité au service de tous.

Rue de l'Eglise : haro sur l'égouttage !

L'analyse par caméra de l'égouttage de la rue de l'église a montré de nombreux désordres et raccordements pénétrants qui pourraient expliquer les inondations récurrentes dans cette artère. La rénovation de cet égouttage a été réalisée, avec un fraisage des tuyaux pénétrants et un chemisage de la canalisation.





Fin mars, de nombreux Rumois (plus de 250 !) issus de nos trois villages et regroupés en 12 équipes citoyennes ont participé à la cinquième édition du Grand Nettoyage de Printemps initié par le Ministre wallon de l'Environnement Carlo Di Antonio. Les cinq écoles de notre entité ainsi

que les Guides de La Glanerie et le Patro de Rumes ont aussi mobilisé leurs « troupes » pour rendre notre entité plus propre : ils ont ramassé les déchets qui jonchent nos rues, chemins, sentiers et pistes cyclables. Le résultat (plus de 700 kilos de déchets !) est sidérant comme en témoigne la photo prise sur la place de Taintignies.

Fort heureusement, la motivation reste intacte puisqu'une quinzaine de personnes ont accepté de devenir ambassadeurs de la propreté et s'occupent ainsi toute l'année durant de l'entretien d'un chemin, d'un sentier ou d'une rue. Nous les remercions au nom de tous nos concitoyens.

Par ailleurs, un ramassage « spécial Halloween » a été organisé le 3 novembre à l'initiative de Rémy Dumortier avec la participation d'élèves de nos écoles que nous félicitons pour leur action par une météo particulièrement « automnale ».

Que penser alors de l'attitude de certaines personnes qui continuent d'abandonner leurs canettes dans notre belle nature alors que les moyens de les déposer, ou mieux en-

core de les recycler, sont de plus en plus importants. De nouvelles poubelles ont été placées aux endroits suggérés par notre équipe communale de propreté ; des travaux d'extension du recypark de Taintignies sont en cours pour encore mieux accueillir les Rumois et leurs déchets ; des Points d'Apport Volontaire ont récemment été mis en service dans les trois villages pour recueillir les déchets organiques.



Alors pourquoi ces dépôts sauvages (mobyettes, déchets de béton, plaques d'éternit, ...) en pleine campagne et que penser de leurs propriétaires qui seront sans doute les premiers à critiquer le manque de savoir-vivre de leurs voisins? Certains diront que nous n'avons pas à nous plaindre à Rumes par rapport à d'autres entités voisines. Même si cela n'est pas faux, nous ne pouvons relâcher nos efforts afin d'offrir à tous un cadre de vie agréable !

Bruno De Langhe



Ambassadeurs de la propreté

Vous souhaitez rejoindre l'équipe d'ambassadeurs de la propreté ? Rien de plus facile. Envoyez un mail à proprerepublique@communederumes.be ou prenez contact avec Bruno De Langhe, Echevin de la propreté publique. Nous verrons ensemble de quelle manière vous pouvez agir !

Rappel

Beaucoup de nos concitoyens profitent du week-end, et plus particulièrement du dimanche, pour se promener en couple, en famille ou avec leur animal de compagnie. Il n'est vraiment pas agréable de se balader au grand air en voyant régulièrement des sacs poubelle joncher les trottoirs. Le ramassage des sacs a lieu le lundi matin. Rappelons donc que le règlement communal précise que les sacs **NE PEUVENT ETRE DEPOSES QUE LE DIMANCHE SOIR ET PAS AVANT !**



La vaisselle jetable bientôt bannie dans les espaces publics

On connaît déjà l'interdiction des sacs en plastique à usage unique dans les points de vente ou celle des films en plastique emballant les publicités gratuites.

Dès le 1er janvier 2021, l'usage de certains ustensiles en plastique à usage unique sera interdit dans les établissements et événements publics (secteur HoReCa, cantines de collectivités, événements, festivals, fancy-fairs, ...)

Les objets concernés sont les récipients en polystyrène expansé, les pailles, les couverts, les assiettes, les bâtonnets mélangeurs, les tiges pour ballons de baudruche.

2021, ce n'est pas (encore) demain, mais rien ne nous interdit de prendre l'avance ... pour la bonne cause.



Promaz : vous connaissez ?



Chaque année, on estime que 350 réservoirs de mazout de chauffage enterrés contaminent le sol.

Afin de prévenir ce type de pollution, un nouveau cadre légal a été adopté à propos des citernes à mazout de plus de 500 litres.

L'assainissement d'un sol contaminé par un réservoir à mazout qui fuit est obligatoire mais aussi coûteux.

Un tel assainissement sera maintenant réalisable grâce à un fonds appelé Promaz.

Les premières demandes d'intervention financière dans les frais d'assainissement du sol pourront être introduites par les particuliers dès 2020 et ce, durant les 3 années qui suivront le démarrage du plan d'aides PROMAZ.

Si vous êtes concerné, prenez les infos sur le site de la région wallonne :

<https://www.wallonie.be/fr/actualites/cuve-mazout-un-fonds-daide-de-100-millions-eu>

Gestes citoyens en faveur des pollinisateurs

Il est possible d'agir à l'échelle communale et citoyenne! L'implication des citoyens dans la conservation des pollinisateurs sauvages est un puissant levier. En effet, en Wallonie, les jardins représentent entre 6 et 8% du territoire. Et à l'inverse, les particuliers de France et Belgique sont les plus grands consommateurs de pesticides.

Si chacun d'entre nous participait à son échelle, le constat pourrait être très positif. Plusieurs actions peuvent être facilement mises en place afin d'offrir le gîte et le couvert aux pollinisateurs :



- Créer des balconnières de plantes mellifères
- Semer une prairie fleurie
- Planter une haie vive
- Utiliser des engrais verts au jardin
- Créer des parcelles monoflorales
- Planter des plantes grimpantes mellifères
- Installer un hôtel à insectes
- Conserver un talus, le bois mort, créer un mur de pierre sèche, avoir un chemin de terre battue
- Créer une mare
- Faire une spirale d'herbes aromatiques
- Créer une rocaille avec ses plantes associées
- Laisser s'installer une friche fleurie



Mais avant de réaliser ces actions, il est nécessaire de respecter des principes fondamentaux comme renoncer aux pesticides chimiques, ne pas détruire les milieux naturels et habitats des pollinisateurs; respecter la spontanéité de la vie sauvage; privilégier la spontanéité ou le semi de plantes sauvages de notre région et ne pas laisser se développer les espèces exotiques invasives.

Plus d'info? <http://sapoll.eu/devenir-refuge-pollinisateurs-fr/>

Maxime Drossart & Morgane Folschweiller





Depuis le 4 octobre, vous avez la possibilité de délester vos sacs-poubelle des déchets organiques de cuisine en les déposant dans un point d'apports volontaires.



Les points d'apport volontaire sont des conteneurs enterrés placés dans l'espace public, destinés à recevoir certains types de déchets spécifiques. Les trois P.A.V. installés Place de Taintignies, Place Roosevelt à Rumes et à la Maison de Village de La Glanerie, sont dévolus aux déchets organiques de cuisine. Depuis début octobre, les habitants de la commune ont ainsi la possibilité de s'en débarrasser via ces bornes, gratuitement, 7 jours sur 7 et dans une large plage horaire (de 6h à 22h).

Pour pouvoir y accéder, il suffit de se rendre au recyparc de Rumes pour y échanger sa carte d'accès contre une nouvelle carte. Celle-ci permettra d'accéder à la fois aux recyparcs et aux points d'apports volontaires où vous pourrez déposer vos déchets organiques dans un tiroir d'une capacité de 30 litres. A noter qu'aucun quota n'est

mis en place et que le système informatique permet de comptabiliser le nombre d'ouvertures à des fins de gestion mais aussi, le cas échéant, de vérifier qu'il n'y ait pas d'abus avec le dépôt de n'importe quel autre déchet...

Pour le transport, les habitants peuvent utiliser le contenant de leur choix ou acheter, au recyparc, un bio-seau d'une contenance de 25 litres et équipé d'un couvercle hermétique (5 €).

Vidangées au minimum une fois par semaine pour éviter les odeurs, ces bornes s'intègrent parfaitement dans le paysage. En outre, elles ne permettent pas de dissimuler des dépôts sauvages de déchets.

Les matières collectées rejoignent une unité de biométhanisation et sont valorisées en électricité.

Le tri des matières organiques est une vive recommandation pour délester votre sac-poubelle.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Restes de fruits et légumes (y compris les parties ligneuses, les fruits secs et les noyaux)
- Coquilles d'œufs
- Déchets de cuisine, restes d'aliments (crus et cuits, mais froids) en éliminant les liquides en excès
- Riz, pain, biscuits, pâtes et féculents
- Aliments avariés sans emballages
- Marcs de café, filtres de thé et d'autres boissons à infusion
- Essuie-tout, serviettes en papier usagées ou souillées de résidus d'aliments
- Mouchoirs en papier usagés
- Litières biodégradables de petits animaux domestiques

DÉCHETS REFUSÉS

- Liquides
- Pièces de viande, poissons, crustacés, os, en quantité importante
- Emballages (pots de yaourt, sachets de mozzarella, emballages de charcuterie, papier huilé, plastifié ou avec aluminium...)
- Huile
- Mégots de cigarette
- Poudre ou autres produits de nettoyage
- Produits chimiques
- Plastiques non compostables
- Langes
- Déchets végétaux (tontes, feuilles, déchets d'élagage)
- Cendres
- Déjections canines

Uniquement en vrac ou dans des sacs Ipalle / déchets organiques.
Pour votre facilité, pensez au bio-seau !

Pour tout renseignement : Sud-Hainaut : 071/59.12.02 - Wallonie picarde : 069/84.59.88 www.ipalle.be

Aménager son jardin en préservant l'environnement



En juin dernier, notre ministre en charge de l'environnement, de la transition écologique et de l'aménagement du territoire nous a fait parvenir un courrier mentionnant « son souhait de sensibiliser et guider [les particuliers] dans le choix des plantations et l'aménagement des jardins » tout en « respectant l'environnement et en préservant nos écosystèmes ».

Pour ce faire, une brochure a été mise à disposition de la population et des Communes, comprenant plusieurs fiches techniques sur le compost, un jardin sans pesticide ou encore un potager en permaculture.

Celle-ci est disponible et téléchargeable sur le site internet de la DGO4 :

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/site/natagora

Pour plus de facilité, la brochure est également disponible sur le site internet de la Commune dans l'onglet « urbanisme ».

Le frelon asiatique : restons attentifs !

Nous avons tous entendu parler de cet insecte invasif qui menace nos abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci. Il n'est dangereux pour l'homme que dans le voisinage immédiat de leur nid.

Ces nids sont activement recherchés. Ils sont gros (40-80 cm de diamètre), le plus souvent assez haut dans les arbres, mais aussi sur les bâtiments et d'autres supports.

Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée.

Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais peut être repéré par les allées et venues de frelons (qui, de loin, paraissent noirs). C'est dire si la chute des feuilles est une occasion à saisir pour le repérage des nids. Par ailleurs, le lierre est très apprécié par ledit frelon.

Les caractéristiques du frelon asiatique : thorax noir, extrémités des pattes jaunes.



Que faire en cas de détection de frelon, ou de nids de frelons ?

Un citoyen de La Glanerie, M. Olivier Soudan, s'est déclaré disponible pour le repérage des nids, l'identification de l'espèce et l'information du CRA-W (Centre de Recherches Agronomiques de Wallonie) qui se charge, gratuitement, de la neutralisation des colonies.

Des coordonnées bien utiles, à noter dans votre répertoire.

- M. Olivier Soudan : 00 336.65.28.90.56 ou soudanolivier@gmail.com ou osoudan@ville-neuedascq.fr

- M. Michel De Proft, responsable au CRA-W : 0476/76.050.32) ou m.deproft@cra.wallonie.be

Si vous voulez en savoir plus :

https://www.youtube.com/embed/zLez_fpV1Ao et aussi <http://biodiversite.wallonie.be/frelon>

Journée wallonne de l'arbre et opération « Un enfant, un arbre »

Cette année encore, la distribution d'arbres a rencontré un vif succès auprès des Rumois et des Rumoises. Notons que cette année, l'opération était organisée sur fonds propres. La commune avait également invité tous les enfants âgés de 3 ans à venir retirer un arbre fruitier qu'ils pourront planter, soigner et voir grandir à leur domicile.

N'oubliez pas d'inscrire vos plantations sur le site internet www.unarbrepourlawapi.be.



Calendrier de fin d'année

Votre bibliothèque sera fermée les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 décembre 2019 ainsi que les mardi 31 décembre 2019, mercredi 1^{er} et jeudi 2 janvier 2020

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet ou notre page Facebook pour être informé au mieux d'autres activités ou fermetures éventuelles.

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 14h à 18h

jeudi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 13h

Ateliers "D'un livre à la main"

Nos ateliers "D'un livre à la main" proposés chaque mois pour les enfants de 5 à 10 ans par notre animatrice Magali ont comme toujours beaucoup de succès. Les prochaines dates sont disponibles auprès de nos bibliothécaires. (1€/enfant)

Ateliers « Graines de partage »

De nouveaux ateliers sont animés par notre animatrice Magali depuis le début de cette année 2019 pour faire vivre et découvrir notre parcelle de terrain au sein



des jardins partagés de Taintignies.

Certains ateliers sont organisés en collaboration avec le PNPE. (Parc Naturel des Plaines de l'Escaut)

Ils sont ouverts aux enfants de 5 à 10 ans. (1€ /enfant)

Ateliers créatifs

Depuis quelques temps déjà, la bibliothèque propose différents ateliers créatifs tout au long de l'année... aquarelle, kraft, poterie, pâte fimo, tricot,...



Ces ateliers sont ouverts à tous à partir de 8 ans. (3€/personne.) C'est un plaisir de constater qu'ils rencontrent à chaque fois un bel intérêt.

Exploration du monde : il n'est pas trop tard...

... mais il est temps ! La saison 2019 – 2020 d'Exploration du Monde a en effet débuté cet automne avec les films de Dany Marique : « Maroc, le pays berbère » et de Jacques Ducoin « Arctique, la vie en nord ». Ces voyages commentés comme toujours par leur auteur ont conquis le public présent les 4 octobre et 29 novembre derniers à la Maison de Village.



Les prochaines séances seront bien dans l'esprit d' « Exploration du Monde » puisqu'elles nous inviteront à découvrir des contrées peu connues. Elles nous entraîneront successivement au Costa Rica le 24 janvier et en Ouzbékistan le 13 mars. N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir ces destinations méconnues ...

Spectacle « L'éveil du petit dragon »



Cette année, nous avons proposé pour la première un spectacle vivant pour le jeune public.

Nous sommes très heureuses de l'enthousiasme que celui-ci a suscité auprès des enfants comme de leurs parents. Un chouette moment de conte et de divertissement.

Ciné-Club

Nouveauté à la Bibliothèque : des séances « Ciné-Club » en partenariat avec le service Cinéma de Hainaut Culture Tourisme.

Notre première séance organisée le 15 mars 2019 avec le film familial « Jean-Christophe & Winnie » a rencontré un beau succès.

En septembre, le film « Les invisibles », plutôt à destination d'un public adulte fût également l'occasion de partager un moment d'échanges autour de ce film interpellant, drôle et touchant à la fois. Durant les vacances de Toussaint, c'est le film « Zombillenium » suivi d'un goûter qui a été proposé aux enfants.

De bon augure pour la suite de cette nouvelle proposition culturelle dans notre entité.

Une projection, intitulée « Le Ramdam fait son court », dans le cadre des 10 ans du Ramdam Festival s'est déroulée le dimanche 15 décembre ; Il s'agissait d'une projection de courts-métrages belges en exclusivité.

Une séance ciné-famille clôturera 2019 avec le film « Terra Willy – Planète inconnue » ce samedi 21 décembre à 16h. Toutes ces séances de projection s'organisent pour le moment à la Maison de Village de La Glanerie. (2€/personne)



Dans notre édition de mars dernier, nous vous signalions que le chantier commencerait ... dans les tous prochains jours ! Force est de constater que ces travaux se sont déroulés et se déroulent à un rythme soutenu et que le planning présenté par l'entreprise Tradeco est respecté ... jusqu'à présent ! Merci aux riverains pour leur patience mais aussi pour leurs encouragements. En effet, malgré un quotidien quelque peu chamboulé par le passage de véhicules, ils n'ont cessé d'être positifs face aux inconvénients encourus.

Le bâtiment maintenant couvert voit défile les équipes qui procèdent aux finitions intérieures des deux salles de réunion ainsi qu'à la spacieuse bibliothèque qui accueillera les lecteurs dans les meilleures conditions possibles courant 2020.



Le déménagement de mobilier et de milliers de livres de la Rue des Bois vers la Résidence de la Baille (même si la distance n'est pas bien grande !) provoquera bien sûr quelques désagréments aux lecteurs : il sera ainsi nécessaire de fermer la bibliothèque un temps que nous essaierons de limiter au maximum.



Nous ne pouvons pas encore préciser en ce moment les dates prévues mais vous retrouverez toutes les informations à ce sujet sur le site internet de la Commune ainsi que sur le site et le compte facebook de la bibliothèque. Vous n'hésitez donc pas à vous renseigner dès le début 2020 sur les jours de fermeture supplémentaires. Aude et Flore seront toujours disponibles en cas de besoin.



Nous espérons vous présenter dans le prochain bulletin communal le reportage de l'inauguration de ce nouvel outil qui sera à la disposition de tous nos citoyens.



Bruno De Langhe





Chaque nouvelle législature apporte son lot de changements et de nouveautés.

Pour la mandature 2018 - 2024, cette nouveauté s'appelle « Plan Stratégique Transversal » (ou appelé communément PST) qui se veut un outil de gouvernance pluriannuel

qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés.

Tout cela peut sembler bien compliqué ! Derrière ces mots techniques, l'objectif est d'améliorer l'efficacité des actions menées par vos représentants et par l'ensemble de l'Administration communale dans ses actions quotidiennes.

Si le but est louable, la méthode s'apparente fortement à des techniques de management que l'on retrouve dans le secteur privé et que l'on impose aujourd'hui aux communes, tout cela dans un esprit d'efficacité accrue du fonctionnement des services.

Mais peut-on croire que l'ajout d'un outil technique pour cadrer le travail suffira à améliorer le résultat ? Certes pas,

si cet outil est considéré comme une contrainte. Mais chez nous à Rumes, il est considéré comme une opportunité d'amener notre « petite » commune à avancer et à réaliser ses projets. La mise en place de ce PST a déjà demandé de gros efforts en matières de temps et d'investissement pour notre personnel et les membres du Collège communal.

Toutes les matières et aspects de notre vie communale ont été déclinés en objectifs « stratégiques » et « opérationnels » qui doivent être suivis d'actions bien précises pour lesquelles on fixe des délais. Bien sûr, nous ne partons pas d'une feuille blanche, de nombreuses actions ont déjà été menées.

S'il fallait retirer un aspect positif de cet outil, c'est de quantifier le travail à accomplir et se donner le moyen de mesurer les résultats en fin de course. Et tout cela, sans mettre à mal les finances de notre commune ...

Michel Casterman, Ophélie Cuvelier, Bruno De Langhe, Gilles De Langhe, Martine Delzenne, Marie-Ange Desmons, Séverine Dhaenens, Daniel Ghislain, Jérôme Ghislain, Pascale Leclercq, Clémence Lepla, Marie-Hélène Minet, Roxane Seillier.



Avant les élections, les groupes politiques élaborent un programme. Jusqu'à présent, le gagnant des élections mettait en œuvre ce programme dans la déclaration de politique générale, qui était plutôt une déclaration d'intention. Le PST, plan stratégique

transversal, est un nouvel outil obligatoire qui va plus loin, car il impose de traduire cette déclaration d'intention en objectifs mesurables, en prévoyant des actions concrètes pour les atteindre et des moyens pour y parvenir.

Mais qu'en est-il du perdant ? Certes, la mise en œuvre du programme est limitée par les prérogatives qui sont les nôtres. Loin de jeter l'éponge, nous avons souhaité mettre en œuvre tout ce qui était possible, à notre niveau, avec nos moyens. Aussi pourrions-nous imaginer notre propre plan stratégique. Parmi les objectifs, citons-en trois, et précisons les actions menées.

Objectif 1 : Faire du citoyen un acteur prioritaire.

Actions : la mise sur pied d'un collectif citoyen, ouvert à tous ceux qui partagent les valeurs de respect, d'égalité et de solidarité, quelles que soient les convictions. Il s'agit du collectif AG'RUMES (contraction d'Agir et de Rumes), lequel a innové par plusieurs activités, qui en sont déjà à leur deuxième édition . Ainsi, la brocante de décorations de Noël

au profit de l'asbl Au Détour du Possible s'est déroulée le samedi 7 décembre ; au cours de cet après-midi convivial, il était possible de faire de bonnes affaires pour la bonne cause ainsi que de participer à des ateliers de bricolage gratuits. En mars, c'est le printemps qui est mis à l'honneur par AG'RUMES ; la bourse d'échange de graines, boutures et bulbes se tiendra à nouveau à La Glanerie, le 29 mars 2020, avec la participation d'Isabelle Olikier-Luyten, qui donnera ses précieux conseils et proposera des graines au profit de la Roseraie. Nous réfléchissons également à une troisième activité, autour de l'art, qui se déroulerait à Rumes. Notons également qu' AG'RUMES a participé à l'opération « Noël in the Box », en donnant un petit coup de pouce logistique à ceux qui ne pouvaient se déplacer, ceux qui n'avaient pas de boîte, de carte ou de papier cadeau...

Objectif 2 : Rapprocher les villages et leurs habitants.

Actions : l'organisation d'activités dans les trois villages, sans distinction. Ainsi, le Père Noël vient à la rencontre des enfants de Taintignies, de Rumes et de la Glanerie, lors d'un week-end où il sillonne les rues avec sa calèche. Cette année, il donnera rendez-vous aux petits et aux grands le week-end des 21 et 22 décembre 2019 : le samedi, à Taintignies ; le dimanche matin, à Rumes et le dimanche après-midi, à la Glanerie. Tous les enfants sont aussi conviés au goûter du samedi après-midi, où ils reçoivent un joli cadeau.

Objectif 3 : Jouer un rôle dans la sécurité et la prévention.

Actions : nous assistons au mieux les habitants dans leurs difficultés de tous les jours, et jouons régulièrement un rôle de relais entre le citoyen et les autorités. Nous veillons à une approche constructive, dans l'intérêt de tous. De même, si nous constatons un point à améliorer, nous le signalons immédiatement. Priorité à la recherche de solutions !

Nous avons encore bien d'autres idées, mais il serait trop long de les énumérer ici. Nous envisageons bien entendu l'évaluation de nos actions (un autre aspect du PST), afin d'être le plus efficace possible ; il faut aussi, en permanence, être prêt à se remettre en question afin d'atteindre les objectifs.

Enfin, si le PST officiel est très formalisé et peut donc être vu comme un « machin » obligatoire plutôt que comme un outil efficace, notre « PST » est plus souple et surtout, il comporte encore de nombreuses pages blanches. Nous sommes dès lors totalement ouverts aux débats, aux idées et aux initiatives des citoyens. Si vous avez un projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Céline Berton, Mélanie Heintze, Sylvain Mention, Angelo Panepinto

App 112 BE

Besoin d'une aide urgente en Belgique ?

Désormais, vous pouvez aussi contacter les centres d'appels urgents via app.

1 app, 3 services de secours

Dans l'app, vous pouvez sélectionner aisément le service de secours dont vous avez besoin.

Informations supplémentaires

Les centres d'appels urgents savent directement si vous êtes, par exemple, sourd, atteint d'une pathologie cardiaque ou allergique à certains médicaments.

Chat

Si vous êtes incapable de parler ou d'entendre, les centres d'appels urgents activent la possibilité d'envoyer de petits messages.

Localisation

Les centres d'appels urgents peuvent voir où vous vous trouvez.

Coordonnées

Les centres d'appels urgents savent où vous habitez.

Alarme

Si vous êtes tombé et inconscient et que les services de secours ne vous trouvent pas, les centres d'appels urgents peuvent faire sonner votre GSM.

Gratuitement

L'application est gratuite, comme les numéros d'urgence.

112

App 112 BE



Désormais, vous pouvez aussi contacter les centres d'appels urgents via app.



www.112.be

1

Télécharger

Allez dans  ou  Store.
Cherchez " 112 BE ".
Téléchargez et installez l'app.

2

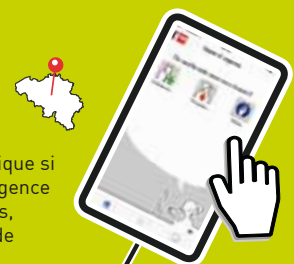
S'enregistrer

Complétez votre nom, vos coordonnées et informations supplémentaires.

3

Appeler

Utilisez l'App en Belgique si vous avez besoin d'urgence de l'aide des pompiers, d'une ambulance ou de la police.



Fête des affaires sociales

Comme de coutume, nous recevons annuellement les couples fêtant un anniversaire de mariage particulier.

Lors de cette édition 2019, dix couples fêtant leurs noces d'or nous ont rejoints. D'autres fêtaient leurs noces de brillant et de diamant mais n'ont pu nous honorer de leur présence. Il n'empêche que certains d'entre eux ont souhaité nous recevoir chez eux par la suite. Certains n'ont malheureusement pas eu cette opportunité parce que l'un des conjoints a dû laisser partir l'être aimé et poursuivre son chemin en solo.

Lors de l'après-midi récréative, les jubilaires ont été fleuris et se sont vu remettre un présent communal.

Conférence débat « Comment réagir face à un accident avec un produit phytosanitaire et comment l'éviter ? »



Soucieux des risques engendrés par la manipulation des produits phytosanitaires, la commission agricole rumoise avait réuni ses agriculteurs en mai dernier pour les aider à réduire au maximum les risques d'accidents lors de leur utilisation.

Pendant plus d'1h30 de conférence - débat animé par Julien Vanderbruggen du service PreventAgri, les agriculteurs présents ont pris bonne note de nombreux conseils de prévention.

Village fleuri

Annuellement, l'Administration communale récompense les lauréats du concours « Village Fleuri » organisé au sein de notre commune. Nous remercions chaleureusement les membres du jury pour le temps consacré aux visites rendues auprès des différents participants afin de leur attribuer une cotation.

Merci à tous les participants pour le fleurissement de notre belle entité !

Vous avez un beau jardin ou vous fleurissez généralement votre maison ? Alors foncez et inscrivez-vous.

Nous vous laissons découvrir les trois premiers des catégories jardins, façades et épouvantails.



Atelier danse au Hall Fernand Carré

La compagnie « Danse à Rumes » menée par Charline Matton présentait en mai dernier son traditionnel spectacle. Cette année, c'est autour du Petit Prince que les spectateurs étaient invités à voyager, d'astéroïdes en planètes, en raisonnant autant de méditations sur le genre humain, ses égarements, ses démesures néfastes que d'analyses des rencontres insolites du petit Prince. Une fois de plus c'est un spectacle d'une très grande qualité, relevé par des clips vidéo réalisés avec les enfants qui fut présenté aux familles. Encore une fois toutes nos félicitations à Charline, à tous les bénévoles et aux artistes présents sur scène.



Salon «Passionnement féminin»

L'association des commerçants rumois Acarti organisait ce 7 septembre, un salon totalement dédié à la femme au hall Fernand Carré à Rumes.

« Passionnement Féminin » est le nom qu'ont choisi les organisateurs pour cet événement. Durant toute la journée, les visiteurs ont pu assister à des conférences, défilés de mode et de lingerie et obtenir de nombreux conseils dans

les différents stands tenus par des professionnels de la beauté, du bien-être, de la décoration, du prêt-à-porter... Cette journée a rencontré un vif succès auprès de la gente féminine et s'est terminée dans la bonne humeur par une soirée années 80.

Encore toutes nos félicitations aux organisateurs.



Commerce - Répertoire communal

Le répertoire communal a été mis à jour selon les données que nous avons ou que les commerçants nous ont transférées.

Actuellement il est en ligne sur le site communal www.rumes-online.be

Avant impression, nous demandons à tous les commerçants rumois de vérifier s'ils sont bien repris et si les informations sont correctes et complètes.

En cas d'oubli ou de modifications, merci de communiquer les informations nécessaires à Caroline Dubois : caroline.dubois@communederumes.be pour le 15 janvier 2020 au plus tard.

21 juillet – C'est la fête !



Cette année pour fêter l'indépendance de notre pays, nous avons changé de concept ! Sous une météo clémente, nous avons fait la fête avec un concert de GAD'80. Concert en plein air en mode « Garden Party » !

Foodtrucks, musique et amusement étaient au rendez-vous pour une fête réussie. Et pour sublimer le tout, les citoyens ont été émerveillés par un sublime feu d'artifice offert par le Bourgmestre et les Echevins.

Le lendemain, La fête nationale a été célébrée de manière plus officielle autour des trois monuments aux morts et lors du Te Deum en l'église de La Glanerie.

Pensez-y

Le passage à l'hiver amène son lot de risques. Afin d'éviter tout accident, veillez à suivre les conseils ci-dessous.

- Faites ramoner votre cheminée avant de la remettre en marche.
- Placez toujours un écran devant le foyer à flamme vive.
- Faites l'entretien de votre chaudière tous les ans.
- Évitez d'utiliser les blocs multiprises pour brancher vos décorations de Noël.

- Évitez de recharger vos appareils la nuit et prêtez attention aux câbles et au voltage.
- Installez un détecteur de fumée dans chaque pièce où il est conseillé.
- Déroulez entièrement vos rallonges sur enrouleurs pour éviter une surchauffe.
- Éteignez les chauffages d'appoint lorsque vous quittez la pièce ou que vous allez vous coucher.



ÉVITEZ L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE (CO) ET L'INCENDIE

www.zswapi.be/conseils

ZONE DE SECOURS
WALLONIE FICARDE

Les 18 et 19 mai derniers, sur le site de l'institut Saint-Luc, la fondation contre le cancer a organisé une nouvelle édition tournaïsiennne du Relais pour la Vie. Pendant 24 heures, dans un élan de solidarité, les participants se sont relayés sur un circuit de marche ou de course. 24 heures qui symbolisent le combat de chaque instant mené par les battants et leurs proches contre la maladie.

Cette édition a connu un énorme succès !

En effet, pour la bonne cause, 172 battants, 4432 participants et 84 équipes se sont réunis, dont notre superbe équipe rumoise !

Au terme du week-end, les compteurs indiquaient un montant récolté de 290 700€, record de 2017 battu dépassé (252 800€ en 2017). Moins d'un mois plus tard, en tenant compte des dépenses, des recettes et des derniers dons, le record a explosé : 327 924, 24€ reversés directement pour la recherche contre le cancer.

Nous pouvons être fiers des Rumois qui par leur dévouement et leur générosité tout au long de cet émouvant week-end ont permis d'alimenter la cagnotte générale de 3200€ !



172
Battants



4432
participants



84
équipes



327924
collectés

Un merci particulier à Bérengère Dusong qui a bénévolement régalaé les participants et par conséquent alimenté la cagnotte de notre équipe.

Rendez-vous en 2021, Nous serons plus nombreux pour faire mieux encore !

Clémence Lepla

Dimanche 22 décembre à 16h Eglise Saint-Amand à Taintignies

concert de Noël par
l' Ensemble Vocal
Brunevoix
de Brunehaut

Renseignements :
Clémence Lepla 0476/07.34.29
clemence.lepla@communederumes.be



Nos sentiers et nos trottoirs... ne sont pas des trottoirs !

Le refrain n'est pas nouveau ... mais il lasse.

Certes, il s'adresse à une minorité ... mais qui empoisonne la vie de beaucoup ! Devra-t-on, par la faute de quelques-uns, bannir de l'espace public nos amis à quatre pattes ?

Pour certains, il semble encore bien nécessaire de rappeler

qu'il est OBLIGATOIRE de ramasser les déjections de son animal sur le domaine public.

C'est une question de RESPECT D'AUTRUI, D'HYGIENE et de SECURITE.

Tout « citoyen » qui a la garde d'un chien doit être muni d'un sac adéquat pour y mettre les déjections de son protégé.

La Police sera intraitable et appliquera la tolérance zéro pour ce type d'incivilité passible d'une lourde amende.



Si vos branches dépassent sur la voie publique, l'élagage est nécessaire

L'avancée des branches de vos arbres qui gênerait la circulation sur la voie publique est de nature à entraver la commodité du passage et, éventuellement, à mettre en jeu la sécurité des piétons. Cela concerne aussi les trottoirs qui font partie intégrante de l'emprise du domaine public routier. Pour éviter tout accident, il est nécessaire de procéder à l'élagage des arbres, plus encore si les branches sont susceptibles d'endommager les fils électriques et de porter ainsi atteinte à la sécurité du réseau.



Parc naturel des Plaines de l'Escaut



Génération Terre : un projet de réduction d'utilisation des pesticides en agriculture

Depuis début 2019, un nouveau projet pilote de la Région wallonne, le projet « Génération Terre », a été lancé dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Il vise à accompagner de manière personnalisée les agriculteurs volontaires dans leurs démarches de réduction d'utilisation des pesticides. Ainsi, les agriculteurs partenaires bénéficieront d'un conseil indépendant via le suivi du conseiller technique du Parc naturel. Divers événements (conférences, coins de champs, soirées d'étude...) seront organisés à destination des agriculteurs afin d'établir une dynamique d'échanges de bonnes pratiques. Finalement, une sensibilisation des citoyens aux pratiques agricoles sera mise en place dans le cadre du projet.

Agriculteur intéressé par le projet ou pour toute autre info, n'hésitez pas à contacter Mathieu Bonnave (069/77.98.82).

Un projet, un aménagement ? Le Parc naturel vous accompagne... grâce à ces outils :

- Une carte active des paysages :

Une carte numérique, à l'utilisation simple, est mise à la disposition à la fois des professionnels de l'aménagement du territoire mais aussi des citoyens pour une meilleure connaissance des qualités paysagères du Parc naturel. Retrouvez-la sur www.plainesdelescaut.be onglet cartographie.

- Les fiches-conseils :

Chaque projet, chaque aménagement, mérite une réflexion poussée sur son impact dans le paysage mais également sur le patrimoine bâti, le patrimoine arboré, la biodiversité. Des fiches-conseils invitent le particulier comme l'auteur de projet à réfléchir sur la manière d'aborder son aménagement en tenant compte d'une multitude de paramètres assez rarement abordés. Retrouvez-les sur www.plainesdelescaut.be onglet cartographie.

Pour aborder les spécificités du paysage dans un dossier d'urbanisme, le Parc naturel vous propose également une rencontre personnalisée sur rendez-vous tous les 2^{ème} mercredi du mois.

Ce 19 octobre, les conseillers communaux des enfants ont fait découvrir, au public présent, leur fresque représentant la vie de «Monique», notre héroïne locale.

Ils ont travaillé sur son histoire, ses actes, l'ont interrogée par téléphone. Ils ont parcouru ensemble, une partie du chemin qu'Henriette a emprunté à de nombreuses reprises afin de sauver la vie d'une centaine d'aviateurs, au péril de sa propre vie.

Les enfants étaient très surpris de ce que cette jeune femme de 20 ans, à l'époque, avait eu le cran de réaliser. A travers le dessin, ils ont transposé leur ressenti de cette histoire vraie, à ne pas oublier...

Merci Henriette et à sa nièce Murielle...



Plaine de jeux

Comme chaque année, nos plaines de jeux communales accueillent vos enfants durant toutes les vacances scolaires avec une exception pour les fêtes de fin d'année et la dernière semaine d'août. Vous êtes nombreux à confier vos bambins aux jeunes engagés par notre Commune afin de les occuper durant votre temps de travail. Pour que ce service puisse vous être proposé, nous avons besoin de jeunes pouvant assurer les fonctions de coordinateur, moniteur et aide-moniteur. Si vos grands enfants cherchent un job étudiant, qu'ils adressent un petit courrier et un CV à l'attention d'Ophélie Cuvelier. Je profite de l'occasion pour remercier ces jeunes ayant animé avec cœur ces deux mois de vacances. Rien n'aurait été possible sans leur investissement.

Toujours soucieux d'offrir un service au plus proche de vos attentes, nous vous rappelons qu'une préinscription est désormais demandée, ce changement vise le bien-être de tous. Un appel à l'Administration communale ou un mail cela ne prend que quelques minutes. Le formulaire est également disponible en ligne sur le site de la commune.

Ophélie Cuvelier

Stage multisports

Une fois de plus, le stage de psychomotricité et multisports proposé par notre commune a rencontré un franc succès et ce grâce à un partenariat avec l'équipe d'Hainaut Sports.

40 enfants ont pu découvrir un ensemble varié de disciplines sportives... Rien de tel que de se bouger avant de rentrer en forme à l'école. Nous espérons encore pouvoir vous proposer un tel service durant les vacances de Pâques et d'été 2020 !



Voici à quoi ressemble le hall lors d'une journée «kermesse»...

Cette année encore, notre commune a pu bénéficier d'un subside nous permettant l'engagement de jeunes dans le cadre de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire ». Cette opération nous permet de renforcer notre service travaux œuvrant pour l'embellissement de vos espaces de vie,...

Nous remercions les ouvriers concernés pour l'encadrement offert ainsi que l'équipe d'ados pour leur travail et attendons avec impatience l'appel à projet 2020.

Si vous êtes intéressés par cette expérience, surveillez votre boîte aux lettres au mois de mai, c'est habituellement le moment de parution de notre appel à candidature. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Ophélie Cuvelier.



Jeunesses Musicales à La Glanerie



Le quatrième stage d'été consécutif d'initiation musicale organisé en collaboration avec l'Echevinat de la Culture a connu un beau succès puisqu'il a rapidement affiché complet. Les responsables des Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde, très satisfaits des conditions de travail à la Maison de Village, ont proposé cette année un nouveau stage d'initiation destiné aux enfants de 3 à 6 ans. Ils leur ont fait découvrir le monde en musique par de nombreuses activités ludiques et pédagogiques. Les enfants ont eu l'occasion d'apprendre des chants, manipuler et jouer des instruments. Un stage qui a manifestement plu aux 15 jeunes participants. Rendez-vous est déjà pris du 6 au 12 juillet ...2020 !



Du 17 au 23 décembre
Grand-Place - Tournai

